

Les Silex d'Obourg, de Saint-Denis-lez-Mons, de Spiennes et de l'Assise crétacée Turonienne du Hainaut.

Distribution géographique des Silex d'Obourg, de Saint-Denis, de Spiennes et des Assises crétacées Turoniennes du Hainaut et du Grand-Pessigny (Indre et Loire.)

Un quatrième courant commercial néolithique Belge. (1)

par M. EMILE DE MUNCK

I

Ayant été atteint par une lésion grave qui, par deux fois, me mit sur le chemin de la mort, il m'a été impossible de rédiger le texte d'un exposé verbal que j'avais fait à la séance de février 1940 de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire.

Je ne puis donc, aujourd'hui, Messieurs et chers Collègues, que faire appel à ma mémoire pour vous en donner, ci-après, un résumé succinct.

J'avais apporté à la séance de très nombreuses séries de silex pour vous montrer, pièces en mains, quels sont les caractères des matières premières et des différentes patines des armes, outils et instruments de fortune qu'employèrent les hommes de l'époque Néolithique du Nord de la France (Forêt de Mormal, etc.), du Hainaut, du Brabant, des deux Flandres, de la Province d'Anvers et même de la Hollande.

Afin de vous faciliter un examen approfondi, j'avais sacrifié un certain nombre de silex néolithiques de second ou de troisième choix en les brisant de façon à ce que tous leurs caractères apparaissent clairement sur chacun des spécimens que j'avais mis sous vos yeux.

(1) Suite à la *Note relative à trois courants commerciaux néolithiques Belges* par EMILE DE MUNCK, Tome L, 1935, du Bulletin de la Société royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire.

Il me fut ainsi donné de pouvoir vous présenter la synthèse résultant des multiples observations que je n'avais cessé de faire depuis mes toutes premières recherches, en 1872, sur l'emplacement néolithique de Hastedon-lez-Namur (1).

Le Silex d'Obourg et sa patine.

Le silex qui, à Obourg, fut extrait de la craie blanche par les mineurs néolithiques (2) au moyen de tranchées à flanc de coteau et de galeries souterraines se présente sous ces différents aspects.

Lorsqu'il vient d'être extrait de son gisement naturel, il est d'un très beau noir d'ébène, le plus souvent nettement uniforme.

Lorsqu'on en brise des blocs, les éclats résultant de ce bris présentent des arêtes excessivement tranchantes, beaucoup plus tranchantes que celles de n'importe quel silex provenant des assises crétacées soit de Spiennes, soit de Saint-Denis-lez-Mons, soit de l'assise crétacée Turonienne du Hainaut (3) dont furent extraits les silex gris chamois pâle qui, à l'état taillé et poli, abondent sur les vastes emplacements d'ateliers Robenhausiens des Champs-Élysées, de Cernaut, du Camp-de-Châlon (Mons, Havré, Saint Symphorien, Thieusies, etc.)

(1) Je possède, dans mes collections d'étude, sept pointes de couteaux et coutelets très finement retouchées que j'ai recueillies à Hastedon en 1872.

J'ai conservé également, très précieusement, dix autres silex néolithiques de Hastedon étiquetés par feu l'Abbé Eugène François.

Lorsqu'il était Jésuite, cet érudit enseigna, au Collège d'Arlon, le latin, le français, l'allemand. Il y professa également les sciences naturelles en prenant comme base des séries géologiques, minéralogiques, paléontologiques, anthropologiques, préhistoriques, entomologiques et botaniques des plus démonstratives et qu'il avait formées.

La collection entomologique au développement de laquelle il travailla sans relâche comprenait tous les genres et espèces d'insectes de la Belgique.

Mais, étant devenu Curé de Cugnion, l'Abbé François se désolait de ne pouvoir débarrasser ses caisses en vue d'apporter des soins, ne fut-ce qu'élémentaires, à la conservation de sa collection entomologique.

Et, pour chasser sa tristesse, il s'appliquait avec acharnement, dans son jardin, à des travaux de sélection végétale.

Après la mort de ce savant naturaliste qui contribua à la renommée de sa chère Province natale, les collections qu'il avait formées furent dispersées au plus grand préjudice de l'Enseignement scientifique.

Em. de MUŃCK.

(2) Voir, au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, le squelette du Mineur Néolithique d'Obourg.

(3) Jusqu'ici, ni les géologues qui ont étudié les différentes assises Crétacées du Hainaut, ni moi-même n'avons pu découvrir les gisements naturels de silex Turoniens qui furent très largement exploités par les mineurs préhistoriques et que j'ai trouvés, à l'état taillé ou polis aux emplacements précités.

Réduit en lames, le silex d'Obourg montre une pâte très fine, très homogène et presque aussi translucide que l'obsidienne.

Les blocs de silex des assises crétacées du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) et de Spiennes étant plus volumineux et ne se réduisant pas aussi facilement en petits et fins éclats que le silex d'Obourg convenaient beaucoup mieux que celui-ci pour la fabrication de grands instruments tels que les haches. C'est donc tout à fait exceptionnellement que, malgré mes recherches multipliées, je n'ai récolté, jusqu'ici, qu'une seule hachette polie en silex de cette localité (1).

Ce silex fut donc plus spécialement employé pour la fabrication de petits outils tels que coutelets, grattoirs, racloirs, perçoirs et burins.

Quant à la patine, à différents degrés, du silex d'Obourg, je vous l'ai assez souvent décrite pour ne pas avoir à y revenir aujourd'hui.

Mais j'ajouterai, toutefois, que quand cette patine a atteint une assez forte épaisseur elle est d'un blanc immaculé lorsque l'objet patiné a séjourné, par exemple, dans un sol de craie blanche, comme à Obourg même, ou dans du sable blanchâtre tel que celui de la vaste région de dunes continentales (2) qui s'étend sur les territoires de Mons, de Saint-Symphorien, d'Havré, d'Obourg, de Maisières, de Saint-Denis, de Ghlin et de Baudour.

Au surplus, cette patine blanche ne faisait jamais disparaître le bel aspect émaillé du silex d'Obourg, celui-ci peut toujours facilement se distinguer de toutes les autres roches siliceuses de la Belgique.

Enfin, à cause de la finesse et de l'homogénéité de la pâte du silex d'Obourg, celui-ci ne se laisse pas facilement pénétrer par des colorations jaunâtres telle que, par exemple, celle résultant d'un séjour prolongé dans la terre à briques ou à la surface d'un affleurement de limon Hesbayen plus ou moins imprégné d'oxyde de fer.

Toutefois, Messieurs et chers collègues, je vous ai notamment montré en séance du 20 juin 1931, de fort beaux couteaux et coutelets en silex noir d'Obourg qui, ayant été récoltés à la surface du Tongrien très ferrugineux de Sockel (T g 1.d, de la carte Géologique au 1/40000), ont été, par infiltration d'eau chargée d'oxyde de fer, assez profondément colorés d'un beau ton de terre de Sienna brûlée tout en conservant la translucidité qui leur est naturelle.

(1) Cependant c'est par milliers de pièces en silex noir d'Obourg que j'enrichis les collections du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique et de beaucoup de Musées de l'Étranger.

Em. de MUNCK.

(2) Em. de MUNCK. — *Note sur les formations Quaternaires et Eoliennes des environs de Mons*, Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie, Tome IV, 1890, Mémoires, Séance du 29 avril, pages 258 — 265.

Quant à la variété de patine vermiculée du silex d'Obourg, je l'ai observée à la surface d'un splendide coup de poing Acheuléen que j'ai retiré, moi même, du Quaternaire de la grande tranchée de la Carrière Hardempont (Havré - Saint-Symphorien) et que j'ai déposé dans les vitrines du Musée Royal d'Histoire naturelle.

La trouvaille de ce coup de poing m'a permis de constater que celle des deux faces qui reposait complètement — en y adhérant hermétiquement — au fond du dépôt Quaternaire a conservé le beau ton noir ébène si caractéristique du silex d'Obourg tout en étant revêtu d'une belle patine, simplement lustrée.

Par contre, la face de l'objet qui était tournée vers le haut présente une profonde patine vermiculée résultant d'un séjour prolongé à l'air libre avant que l'objet fut finalement recouvert par des alluvions dues aux crues successives des cours d'eau de l'époque quaternaire.

Enfin, ces alluvions étant constituées par du limon sablo-argileux, les eaux d'infiltration chargées d'oxyde de fer ont contribué à teinter en roux pâle la patine vermiculée.

Depuis longtemps d'ailleurs, avant la découverte de ce coup de poing qui m'a permis d'établir, pour la première fois, quel est exactement le niveau stratigraphique occupé par l'industrie Acheuléenne dans les dépôts quaternaires du Hainaut, j'avais récolté, à Naast, des silex originaires d'Obourg couverts, eux aussi, de patine vermiculée.

Voici, Messieurs et chers collègues, une série de ces silex vermiculés de Naast que j'ai recueillis sur les emplacements préhistoriques qui, dans cette localité, dominent les sources de la Senne.

Comme vous pourrez le voir, les aspects de leur patine sont si caractéristiques qu'ils sauteraient aux yeux même des personnes les moins familiarisées avec nos études de préhistoire.

Je vous ferai enfin remarquer que, selon la nature plus ou moins ferrugineuse des terrains sur lesquels ces objets ont été récoltés, leur patine vermiculée apparait sous une légère teinte plus ou moins roussâtre.

En résumé, je puis dire que nous possédons, maintenant enfin, tous les éléments de nature à démontrer que la patine vermiculée se présente sous des formes et des aspects réellement classiques.

Mais, comme il y a encore beaucoup d'autres problèmes à résoudre en vue d'étendre nos connaissances en matière de préhistoire, je fais, une fois de plus, appel au zèle de nos jeunes collègues qui, grâce à des recherches multipliées sur le sol belge, sont à même de poursuivre et de parfaire, toujours et de plus en plus, l'œuvre scientifique de leurs prédécesseurs.

Quant à moi, je forme des vœux ardents afin que, jusqu'au moment de mon départ de ce monde, je puisse applaudir à leurs succès.

**Le silex de l'assise crétacée des « Rabots »
de Saint Denis-lez-Mons et sa patine.**

Après avoir été invité par l'éminent Edouard Dupont à collaborer aux travaux scientifiques du Musée royal d'Histoire naturelle et durant toute la période à laquelle M^r Gilson était à la tête de cette Institution, ce fut avec la plus entière liberté que je pus poursuivre, sur le sol Belge, toutes les recherches que je jugeais utiles en vue du développement le plus large des collections de cet établissement.

Mais, comme vous le savez, Messieurs et chers Collègues, en ces derniers temps, j'ai cessé tout rapport avec ce Musée et, dès lors, j'ai le regret de ne plus pouvoir, comme je le faisais anciennement, soumettre à votre examen les pièces typiques que je jugeais utile d'apporter à nos séances.

Mais, de mémoire et en m'aidant de quelques silex néolithiques de rebut que j'ai conservés, je vais essayer de combler autant que possible cette lacune, tout en vous recommandant très vivement de prier, vous mêmes la Direction du Musée royal d'Histoire naturelle de vous faciliter l'examen des très riches SÉRIES D'ÉTUDE conservées dans cet établissement.

Le silex des Rabots affleure, à Saint-Denis, au bord d'un plateau qui, sous forme de promontoire, domine les vallées de l'Aubrechenille et de Becqueron.

Sur ce promontoire, défendu en grande partie par de profonds ravins, j'ai découvert les emplacements d'une station et d'ateliers de taille et de polissage du silex appartenant à l'époque néolithique. Les occupants de ces emplacements purent d'autant plus facilement s'approvisionner de matière première qu'ils la trouvèrent à la surface du sol et à proximité immé-

(1) Voir, notamment : Baron de Loë et Em. de Munck — *Notice sur des fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement des vastes ateliers néolithiques de Spiennes* (HAINAUT), *Compte rendu des travaux du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques* (Paris, 1892).

Dans le travail cité ci dessus, j'ai figuré une coupe détaillée qui, sur une longueur de 200 mètres, montre la disposition de 23 lits de rognons et de bancs tabulaires de silex que renferme l'assise crétacée de Spiennes visible dans la tranchée du chemin de fer de Mons à Bonne-Espérance.

Comme on peut le voir par cette coupe, la matière première qui fut employée dans les ateliers néolithiques de Spiennes est, en quelque sorte, inépuisable.

Quant à l'emplacement des ateliers de taille du silex il s'étend, à Spiennes, sur une superficie d'environ cinquante hectares. Enfin, l'immense quantité d'ébauches, de pièces plus finement taillées, mais brisées et rejetées au cours du travail d'outils de fortune et d'innombrable déchets de taille du silex attestent l'extraordinaire prodigalité avec laquelle les travailleurs néolithiques de Spiennes usèrent de la matière première dont ils firent des armes et des outils qui, par échanges commerciaux, furent répandus dans le Nord de la France, en Belgique, ainsi que dans les régions du Sud de la Hollande.

Em. de M.

diates de leurs habitations sans devoir l'exploiter, comme à Obourg, au moyen de galeries à ciel ouvert et souterraines ou, comme à Spiennes, au moyen de puits profonds aboutissant, vers le bas, à des galeries s'étendant fort loin dans le massif crétacé.

A son état naturel, le silex des Rabots provenant des affleurements des vallées de l'Aubrechenille et Becqueron se distingue aisément par sa pâte beaucoup plus poreuse que celle du silex noir d'Obourg.

Gris foncé et, en outre, teinté de taches rougeâtres assez étendues le silex de Saint-Denis ne peut être confondu avec le silex noir brunâtre provenant de la craie de Spiennes.

A plus forte raison, les splendides haches polies en silex gris chamois pâle du Turonien du Hainaut que feu le Marquis de Wavrin, père de notre excellent collègue, avait acquises de l'un des cultivateurs d'une parcelle de terre située à l'emplacement néolithique de Saint-Denis s'écartent, très nettement, par tous leurs caractères, des silex des Rabots toujours gris foncé et rougeâtres, sous leurs patines.

Il est à regretter profondément qu'après la mort du marquis de Wavrin ses riches collections préhistoriques furent disséminées et qu'ainsi nous échappe l'occasion d'en faire l'objet de nos études.

Permettez moi, je vous prie, Messieurs et chers Collègues, de faire ici une digression pour vous montrer que le promontoire devenu l'habitat de nos ancêtres de l'époque néolithique continua, sans doute, à former une clairière au sein de l'antique *Sylvia Carbonaria* pour servir, ensuite à l'établissement d'un cimetière Belgo-Romain.

A diverses reprises, j'ai, en effet, exhumé de ce cimetière des urnes renfermant des ossements humains incinérés ainsi que des monnaies dont, notamment, une à l'effigie de Trajan.

Les anciens du village m'ont certifié qu'avant d'être livré à de maigres cultures de céréales l'endroit en question, dénommé « l'Esplasse » formait une clairière où l'on faisait paître le bétail.

ESPLASSE vient, peut-être, du latin *planus* (plan, surface plane) ; de *platea* dont dérive le mot *place* qui se prononce *plasse*; ou bien de *plani-ties* (surface plane, plaine, pays plat) .

L'emplacement néolithique et du cimetière Belgo-Romain de Saint-Denis, situé à un endroit très sablonneux, aride et sec, formait donc une clairière au sein de l'antique *Forêt Charbonnière* dont, après les défrichements des époques Belgo-Romaine et Franque, des lambeaux ont subsisté, jusqu'à nos jours, sous les noms de Forêt de Brocqueroie et de Bois de Becqueron.

Après avoir exécuté des sondages au lieu dit l'Esplasse, il me fut donné d'exhumer une grande quantité d'objets appartenant à l'époque Gallo-Romaine (poteries dites Samiennes, poteries ordinaires faites au tour,

fragments de fioles en verre irisé, ossements humains incinérés, menus objets en fer et en bronze, etc) .

Au XVII^e Siècle, Gérard Sacré, moine érudit de l'Abbaye de Bénédictins de Saint-Denis en Brocqueroie, donna, dans sa *Pantopographie de Saint-Denis*, une description manuscrite très intéressante accompagnée de nombreux dessins représentant les principaux objets qui avaient été découverts sur l'emplacement du cimetière Belgo-Romain.

Parmi ces objets se trouvaient des monnaies à l'effigie des empereurs Tibère, Probus et Gratien.

Le manuscrit de Gérard Sacré faisait partie des Archives de l'Etat, à Mons, mais il fut anéanti, en 1940, du fait de la guerre.

Cependant, fort heureusement, Léopold Devillers en a reproduit le texte et les dessins qui l'accompagnent dans le Tome XI des *Annales du Cercle Archéologique de Mons*.

Quant à l'urne cinéraire en terre gris pâle non vernissée, très soigneusement faite au tour et que j'ai exhumée à Saint-Denis, elle était en parfait état de conservation. Mais, malheureusement, à cause de la maladresse du préparateur de Joseph Destrée, ce très bel objet, si intéressant au point de vue archéologico-historique, fut brisé aux Musées royaux du cinquantenaire.

D'ailleurs, le conservateur Joseph Destrée, complètement incompetent en science préhistorique et suivant les conseils de son protecteur le Chanoine Reussens, contrecarrait systématiquement la formation de collections utiles au progrès de cette science.

Au surplus, par la suite, ce ne fut qu'à force d'insistances réitérées de la part de feu Ernest Van den Broeck, du Baron de Loë et de moi même que fut enfin constituée, aux Musées royaux du Cinquantenaire, la *Section de la Belgique Ancienne*. (1 et 2) .

(1) En 1887, je fis, pour la première fois, une proposition à l'éminent Théodore Juste, Directeur-Conservateur du Musée royal d'Antiquités et d'Armures, en vue du développement d'une série d'objets ethnographiques conservés à la Porte de Hal en y joignant, en don, mes collections préhistoriques et protohistoriques.

Cette proposition fut fort aimablement accueillie par l'éminent historien qui, en l'appuyant chaleureusement, en fit part au Ministre de l'Instruction Publique.

Mais par une lettre datée du 20 aout 1887 (Administration des Lettres, Sciences et Beaux-Arts, N° 22152), le Ministre, subissant l'influence néfaste du chanoine Reussens, fit savoir à Théodore Juste qu'il entendait ne pas voir se développer au Musée royal d'Antiquités et d'Armures des collections préhistoriques et protohistoriques.

Le Baron P. de Haulleville, conservateur en chef des Musées royaux du Cinquantenaire reprit ensuite la question, sans toutefois aboutir à une solution. Et ce ne fut que, beaucoup plus tard, que purent enfin se développer largement les collections de la *Section de la Belgique Ancienne*.

(2) Voir à ce sujet : *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, Troisième série, N° 2, Mars 1929, page 53.

Ayant prié feu Raymond Dupriez, le savant membre de la Société française de Numismatique, de bien vouloir examiner très attentivement la monnaie de bronze à l'effigie de Trajan que renfermait l'urne cinéraire de Saint-Denis, il me remit une note ainsi conçue: « La pièce a passé au feu et vous connaissez, fort bien, l'antique usage du *Denier à Caron* consistant en une pièce de monnaie destinée à payer le passage vers l'autre monde et que l'on déposait dans la bouche du défunt avant de le livrer aux flammes du bûcher » .

Mais, pour en revenir aux caractères des silex des Rabots, je dois vous dire que, n'ayant plus sous la main les collections que j'avais rassemblées au Musée royal d'Histoire naturelle, je ne saurais vous donner, aujourd'hui, la description détaillée de sa patine avec toute la précision nécessaire.

Cependant, ayant formé, à ce Musée, une série typique de silex du Hainaut à leur état naturel ainsi que de pièces taillées, polies et patinées provenant de nombreuses stations néolithiques du Nord de la France, des deux Flandres, de la Province d'Anvers et du Sud de la Hollande, je pus, alors, grâce à de multiples comparaisons faites au fur et à mesure de mes recherches sur le terrain, parvenir à reconnaître, assez facilement, les caractères qui distinguent les silex des Rabots des autres silex du Hainaut.

Mais, à défaut de ma série typique, je puis en tous cas vous dire que, par exemple, la croute très souvent corrodée, caverneuse et teintée de roux du silex des Rabots de Saint Denis diffère, du tout au tout, de la croute naturelle lisse, homogène, régulière et blanchâtre que présentent ordinairement les silex originaires d'Obourg et de Spiennes.

Le silex de Spiennes et sa patine

Comme le silex des Rabots de Saint-Denis, le silex de Spiennes est d'une pâte plus poreuse que celle du silex d'Obourg.

Fraîchement brisés, les silex Spienniens offrent une teinte rarement gris blanchâtre mais, pris dans leur ensemble, leurs échantillons sont généralement gris bleuâtre très uniforme ou gris bleuâtre plus ou moins tacheté de blanc légèrement bleuâtre.

Quant au silex noir brunâtre dont j'ai dit un mot plus haut, il fait, en quelque sorte, exception dans l'assise crétacée de Spiennes.

Lorsque des instruments de l'époque néolithique se sont trouvés complètement à l'abri des agents atmosphériques, ils ne présentent, à l'oeil nu, aucune patine.

Quand, en 1887, le Baron de Loë et moi avons procédé au déblaiement complet d'un puits de 8 m. 15 c. de profondeur pratiqué, au

« *Camp-à-Cayaux* » de Spiennes, (1) par les mineurs de l'époque néolithique, il nous a été donné de faire des constatations fort intéressantes relativement à la patine du silex de cette localité : jusqu'à 1 m 50 c. de profondeur de ce puits, comblé de suite après l'extraction de la matière première utilisée dans les ateliers de taille du *Camp-à-Cayaux*, la plupart des silex offraient une assez forte patine.

Vers 4 mètres de profondeur, ils ne présentaient déjà plus qu'une patine des plus superficielle, mais la plupart étaient couverts d'incrustations calcaires, les unes fortement développées, les autres excessivement ténues.

Enfin, jusqu'au fond du puits, d'où s'étendaient des galeries souterraines, les pièces n'offraient plus la moindre patine visible à l'oeil nu et semblaient avoir été taillées la veille.

Mais la patine des autres silex de Spiennes, recueillis aux emplacements des ateliers de taille du *Camp-à-Cayaux*, se présente sous des aspects beaucoup mieux caractérisés : lorsqu'ils ont séjourné vers la surface du sol, ils sont couverts d'une altération bleuâtre irrégulière qui passe, ensuite, au blanc laiteux et enfin, au blanc uniforme.

Cette teinte uniforme est plus franchement blanche lorsque l'objet s'est trouvé empâté dans la craie qui, à Spiennes, constitue la plus grande partie du sol.

Enfin, si le silex à patine blanche a séjourné dans la terre à briques, cette patine se couvre très légèrement d'une teinte roussâtre pâle. Il ressemble alors, à toute première vue, aux silex *gris chamois pâle* originaires du Turonien du Hainaut et que, trop souvent, beaucoup de chercheurs ont confondu avec le silex *gris bleuâtre pâle*, de Spiennes.

Le silex de l'Assise crétacée Turonienne du Hainaut

Si l'on profite de la présence d'éclats accidentels récents survenus sur les bords d'un instrument néolithique fait de silex Turonien du Hainaut, ou si l'on brise cet instrument, la pâte non patinée de celui-ci offre un ton *gris chamois pâle* qui permet facilement de ne pas le confondre, le moins du monde, avec le silex *gris bleuâtre* de Spiennes.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet car il suffit d'un peu d'attention pour se convaincre de la réalité de la chose.

J'ai, peut être, abusé de votre patience, Messieurs et Chers Collègues, en vous exposant, dans tous ses détails, une question dont je vous ai

(1) Baron A de Loë et Em. de Munck, — *Notice sur des fouilles pratiquées récemment sur l'emplacement du vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut)* ; Compte rendu des travaux du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (Paris, 1892).

souvent entretenu mais, en toute conscience, il me paraissait nécessaire de vous rendre compte des recherches que j'avais multipliées sur le sol Belge depuis 1872 en m'imposant d'en contrôler sans cesse les résultats en vue d'en tirer les conclusions auxquelles ceux-ci m'amènèrent finalement.

J'avais été pénétré de cette pensée que, grâce à l'étude des matières premières utilisées par l'homme préhistorique, il serait possible d'établir quelles furent les voies qu'ils suivirent au cours de leurs migrations, quelles furent les étendues de territoires sur lesquelles ils entretenirent entre eux des rapports commerciaux.

II

Distribution géographique des silex d'Obourg, de Saint-Denis, de Spiennes, de l'Assise crétacée Turonienne du Hainaut et du Turonien du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) .

Sans entrer dans des détails, je puis vous dire, Messieurs et Chers Collègues, qu'à partir du Centre minier préhistorique d'Obourg, le silex originaire de cette localité a été répandu, par l'homme de l'époque néolithique, dans le Nord de la France, le Hainaut, le Brabant, les Deux Flandres, la Province d'Anvers ainsi que dans les régions les plus élevées de la Hollande dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 45 mètres avec, toutefois, dans la partie méridionale de ce pays, des collines de 150 à 210 mètres d'altitude.

Il en a été de même pour les silex originaires de Spiennes et de l'assise crétacée Turonienne du Hainaut.

Toutefois, jusqu'ici, il ne m'a pas été donné d'étudier les collections préhistoriques de Hollande renfermant des objets néolithiques dont la matière première pourrait être considérée positivement comme étant originaire de Saint-Denis-lez-Mons.

Au cours d'une des séances de la Section d'Anthropologie du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences (56^e Session, Bruxelles, 1932), j'avais fait une communication ayant plus spécialement pour objet la distribution géographique des silex du Grand-Pressigny recueillis sur le territoire de la Belgique.

Malheureusement, malgré la très grande lisibilité de mon manuscrit, dont le Comité directeur de ce Congrès a fait imprimer un résumé, sans m'avoir donné épreuves à corriger, il s'est glissé dans ce résumé une énumération sans ordre et remplie d'incorrections typographiques imparadonnables.

Je précise donc nécessairement comme suit la liste des localités Belges en lesquelles j'avais personnellement récolté des silex originaires du Grand-Pressigny, liste qui, grâce à une enquête (1) dont vous pourrez lire les résultats dans notre Bulletin, s'est considérablement accrue depuis 1932.

A la page 322 du Compte rendu des travaux du Congrès précité il faut lire :

Province de Hainaut : Saint-Symphorien, Havré, Bois-de-Mons, Mont-Panisel, Nimy, Bray, Bois d'Épinois, Saint-Denis, Thieusies, Roeux, Naast, Familleureux.

Province de Brabant : Virginal, Waterloo, La Hulpe, Jette-Saint-Pierre, Moorsel sous Tervueren.

Province de Liège : Bernister. (2)

Province de Limbourg : Maeseyck.

Hollande : Sainte-Gertrude.

En outre de la Belgique, l'aire de distribution géographique du silex du Grand-Pressigny comprend la Suisse ainsi que la grande partie du territoire de la France s'étendant vers le Nord et l'Est ; mais elle n'a pas pénétré en Provence.

De ce fait, observé par Vayson de Pradenne, le commerce néolithique du Grand-Pressigny paraît ne pas avoir été orienté vers les régions méditerranéennes.

Enfin, Messieurs et cher collègues, je ne vous dirai plus que quelques mots en vue d'établir, dans ses grandes lignes, une comparaison des différents modes d'extraction de la matière première utilisée par nos ancêtres préhistoriques Franco-Belges.

Au Grand-Pressigny, cette matière première, si extraordinairement abondante dans l'assise crétacée Turonienne, se présente en affleurements, de telle sorte que l'homme néolithique de cette localité ne l'exploita ni au moyen de puits, ni de galeries souterraines.

Quant à la profusion et aux qualités des plus variées, de la matière première employée elles permirent de produire, en quelque sorte à l'infini, tous les types d'armes, d'outils et d'instruments de fortune de nos ancêtres de l'époque néolithique.

(1) EM. DE MUNCK. — *Enquête sur la distribution géographique du silex du Grand-Pressigny*, Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, tome VLIII, 1928.

A partir de 1928 les résultats de cette enquête firent l'objet de diverses communications dues aux membres de la Société d'Anthropologie de Bruxelles et publiées dans le Bulletin de cette Société.

(2) J'ai fait don au Musée des « *Amis de la Fagne* » (Verviers) d'un silex Pressingnien que j'ai recueilli à Bernister.

Si, au surplus, l'on tient compte de l'abondance et de la très grande perfection des outils dont se sont servi les mineurs préhistoriques de Spiennes et d'Obourg (pics en silex, pioches et houes en bois de cerf, etc.), il y a lieu de considérer les installations industrielles néolithiques du Hainaut comme étant les plus complètes et les plus classiques connues, à ce jour, en Europe occidentale, voire même dans le monde entier.

III

Un quatrième courant commercial Néolithique Belge

De ce qui précède, il résulte que sur les territoires de tout un ensemble de communes situées entre les grands centres miniers préhistoriques des environs de Mons et le Nord de la Belgique il subsiste, sous forme de silex taillés ou polis, une suite non interrompue de témoins des migrations, des rapports commerciaux et des voies de communication de l'époque néolithique.

Déjà, au cours de notre séance du 28 janvier 1935, (1) je vous avais entretenu de cette question sortant quelque peu du cadre en lequel se confinent, le plus ordinairement, nos études de préhistoire.

Aujourd'hui, Messieurs et chers Collègues, j'ai soumis à votre examen de nombreuses séries néolithiques de nature non seulement à appuyer largement ma thèse mais aussi à prouver l'existence, à l'époque néolithique, d'un quatrième courant commercial.

Comme vous avez pu examiner à loisir les pièces que j'ai soumises à votre examen, je me dispenserai de les décrire. Toutefois, je vous ferai remarquer que, sans aucun doute, elles ont été réellement faites au moyen des matières premières hennuyères dont il a été question plus haut.

Quant au quatrième courant commercial dont les objets révèlent l'existence, j'en ai relevé les traces, bien évidentes, dans le Nord de la France puis en Belgique en une zone s'étendant sur les territoires des communes de Spiennes, Saint-Symphorien, Havré, Villers-Saint-Ghislain, Bousoit, Ville-sur-Haine (monument mégalithique), (2) Thieu, Houdeng-Aimerie, Fayt-lez-Seneffe, Bois-d'Haine, Familleureux, Feluy, Arquennes,

(1) EM. DE MUNCK. — *Note relative à trois courants commerciaux néolithiques Belges. Bulletin de la Société royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, tome L. 1935.

(2) EM. DE MUNCK. — *Le Monument mégalithique de Ville-sur-Haine (Hainaut), Rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Compte rendu des travaux du Congrès de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique, Session de Mons, 1894.*

Nivelles, Bois-Seigneur-Isaac (sous Ophoin), Braine-l'Alleud, Les Baraques (sous Waterloo), La Hulpe, Overyssche, Huldenberg, Loonbeek, Neerysche, Corbeek-Dyle, Héverlé, Kessel-Loo, Cortryck-Dutzel, Rhode-Saint Pierre, Nieuwrode et Aerschot.

Ici, je m'arrête et laisse la parole à nos excellents collègues d'Anvers qui, peut-être, un jour, pourront nous dire quelle fut la prolongation de ce courant commercial néolithique qui, fort probablement, détermina l'importation en Hollande méridionale des silex originaires du Hainaut.
